

Dans le cadre du projet

« Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à migration en Afrique de l’Ouest à travers des mécanismes de financements novateurs »

PROJECT PILOT

« Bureau d’Appui aux Sénégalais de l’Extérieur (BASE) »

Contexte

Au niveau extérieur, les Sénégalais de l’Extérieur (SE) sont estimés entre deux et trois millions de personnes à travers le monde. Ils représentent aujourd’hui près du quart de la population du Sénégal. De par leur nombre et leur implication au développement du pays, les SE jouent un rôle économique, social important dans la stabilité du pays (autant au plan économique que social).

Particulièrement en Italie où la diaspora sénégalaise représente une proportion importante (26,2% des Sénégalais de l’Extérieur), contre 20,9% en Espagne et 11,7% en France, selon une enquête « *migration et transferts de fonds au Sénégal de la Banque Mondiale* » réalisée par le CRES en 2009. Même si ces données ne sont qu’indicatives, l’Italie demeure tout de même l’une des portées d’entrée en Europe. Dans la période 2014-2015, le nombre de Sénégalais arrivés en Sicile peut être estimé à 6 386, selon les autorités préfectorales.

L’analyse basée sur ces données appelle de notre part la mise en place d’un cadre d’intervention transversale en Italie, sous forme de réponse appropriée pour faire de la Migration « **Sénégal/Italie** » un puissant facteur de développement du potentiel entre les deux territoires. Etant donnés les récents flux migratoires provenant du Sénégal et la présence considérable de citoyens sénégalais sur le territoire italien, combinés à d’importants envois d’argent au pays d’origine, surgit la nécessité d’améliorer l’accès aux informations à disposition de la diaspora sénégalaise par rapport aux opportunités offertes par son gouvernement.

En plus des envois d’argent, les SE se sont souvent intéressés à la valorisation et la capitalisation des compétences et des ressources acquises au profit de projets d’entreprise. Toutefois, dans la majorité des cas, ces intentions ne sont pas concrétisées car la diaspora n’arrive pas toujours à disposer de toutes les informations nécessaires pour investir dans un projet au Sénégal. D’ailleurs, les institutions sénégalaises ont exprimé la volonté de mieux connaître l’état des compétences et des relations économiques que leur concitoyens ont développés à l’étranger afin de pouvoir « identifier les besoins réels » et, par conséquent, promouvoir des programmes de co-développement soutenables et efficaces.

Objectifs et missions

Le but visé à travers la création du « BASE » est de faciliter aux sénégalais vivants à l'étranger une insertion harmonieuse dans leurs communautés d'accueil et une réinsertion socio-économique réussie une fois de retour au Sénégal. A cet effet, ils sont chargés de, (d') :

- Accueillir et informer les Sénégalais de l'Extérieur au niveau des « BASE » sur les initiatives du gouvernement en leur faveur et de recueillir de leur part, des informations relatives à leurs attentes;
- Recenser les problèmes liés à l'insertion économique et les orienter vers les structures compétentes;
- Fournir aux SE les informations pertinentes sur les opportunités d'investissements au Sénégal plus spécialement sur la GDT;
- Porter à leur connaissance les secteurs d'activités ouverts/ou non aux étrangers dans le pays d'accueil (partage de bonnes pratiques et investissement collectif)
- Faciliter les démarches administratives pour la création d'entreprise.

Les axes d'intervention du BASE seront:

- Gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration avec un financement novateur
- Education financière
- Promotion de l'investissement productif des Sénégalais d'Italie

Mise en œuvre et gouvernance

Dans la phase pilote, le projet sera logé dans les locaux offerts par la Municipalité de Milan dans le « Centre des Cultures du Monde » en vicolo Calusca, 10. Le Chef du Bureau Economique de l'Ambassade de la République du Sénégal au Quirinal garantira la supervision des activités sur place.

Toutes les structures de l'Etat sénégalais qui portent des initiatives en faveur des SE seront parties prenantes. Selon les moyens des unes et des autres, chacune d'elle peut se faire représenter au sein du « BASE », à défaut, les informations concernant sa structure seront définies et actualisées par ses soins, avant qu'elles ne soient mises à disposition du SE. En tant que structure d'accueil, de conseil financier et de soutien technique destinés aux SE résidant en Italie et désirant entreprendre des activités productives dans leur pays d'origine en particulier dans le domaine de l'agriculture et de la gestion durable des terres (GDT), le BASE sera un endroit de mise en commune des différents types d'expertise.

Parmi les différents fonds de garantie et d'investissement qui seront impliqués dans le cadre des activités du bureau, à ce stade, l'on envisage le Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'extérieur (FAISE), le Fonds d'Appui au Développement du Secteur Rural (FADSR), le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), Fonds d'Investissements Stratégiques souverain (FONSIS). Pour ce qui concerne les agences de soutien technique, les structures envisagées sont Agence de développement et d'encadrement des Petites et

Moyennes Entreprises du Sénégal (ADEPME), Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), Agence de Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX).

La participation des organismes au fonctionnement du bureau en Italie a été sondée par rapport à trois types principaux de contributions :

- *présence sur le terrain* à travers un fonctionnaire de l'Ambassade de la République du Sénégal au Quirinal détaché dans le BASE à Milan (pour des périodes limités)
- *fourniture de services techniques* (évaluation des projets, études de faisabilité, informations sur le marché, la durabilité, la rentabilité des investissements etc.) à Dakar, à travers des accords qui favorisent les échanges entre les agences et les utilisateurs de bureau en Italie
- *missions techniques ad hoc* pour permettre à la diaspora de bénéficier de formations spécifiques aux secteurs d'intérêt d'investissement et aux besoins de renforcement de capacités dans la mise en œuvre des projets
- *autres*

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), étant un partenaire clé notamment pour la perspective sur la GDT, sera impliqué dans l'élaboration du « *Guide pour les investissements de la diaspora dans la gestion durable des terres* ».

Activités

1. Elaborer une cartographie de compétences de la diaspora sénégalaise de l'Italie du Nord pour avoir un carte des profils professionnels qui peuvent être mis à profit dans les secteurs productifs italiens et sénégalais, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, et de la promotion économique avec particulier attention au respect de l'environnement. L'analyse veut examiner :

- a) la perception des sénégalais résidents à l'étranger (en Italie) par rapport à leur propre parcours de migration ;
- b) localiser les compétences acquises pour promouvoir le développement au Sénégal ;
- c) localiser les possibilités de mise à profit des compétences en Italie.

2. Créer une base de données avec les compétences des sénégalais résidents en Italie qui soit à la disposition du Gouvernement Sénégalais et de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et des associations qui travaillent à la promotion économique et dans le cadre de la migration intéressées à investir en ces compétences.

3. Signature d'un protocole de partenariat entre les acteurs gouvernementaux sénégalais impliqués dans les Comité de Pilotage qui devrait spécifier les services à offrir dans le BASE.

4. Cérémonie d'Ouverture du BASE à Milan à la présence des autorités italiennes et sénégalaises. L'événement sera organisé par les associations des SE et par l'OIM.

5. Liaison avec la Municipalité de Milan et support aux missions des partenaires italiens au Sénégal: rédaction du brouillon d'accord pour la concession, de la part de la Mairie de Milan, des

lieux pour le BASE; organisation de la logistique du bureau ; facilitation dans la communication entre la Mairie de Milan, OIM et le Gouvernement du Sénégal.

6. Mobilisation des associations de la diaspora. Des rencontres de coordination entre le personnel du BASE et les associations de la diaspora sénégalaise de l'Italie du Nord seront promues afin de favoriser le positionnement du BASE en tant que structure pour la promotion des investissements et des projets de co-développement des SE au Sénégal.

7. Renforcer les capacités des agents du bureau en termes d'orientation à la diaspora et de diffusion d'informations techniques sur les services d'appui à l'investissement productif dans le secteur de la GDT offertes par le Gouvernement du Sénégal aux SE.

8. Créer une plateforme d'échanges et établir un plan de communication avec les médias locaux et les sites web : assurer la communication sur le bureau avec l'élaboration d'un plan de communication au niveau de Milan auprès des SE en mobilisant tous les moyens de communication disponibles.

9. Créer un guide pour les investissements de la diaspora sénégalais dans la GDT: Publier et rendre disponible auprès de la diaspora un guide d'informations sur les opportunités d'investissements au Sénégal, présenter les services d'accompagnement technique et financier ainsi que les opportunités dans le secteur GDT.